

# Les plantes exotiques envahissantes en région

Avérée

1

## Invasives avérées prioritaires

regroupe des plantes naturalisées qui ont une répartition ponctuelle mais une forte capacité invasive avec de graves impacts.



Cliquez sur les espèces pour accéder aux descriptions et zones de répartition des plantes sur le site du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien

<http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/biodiversite/especes.jsp>



Ambrosie à feuilles d'armoise



Berce du Caucase



Cabomba de Caroline



Crassula de Helms



Égéria d'Amérique



Grand lagarosiphon



Hydrocotyle fausse renoncule



Myriophylle du Brésil

Avérée

2

## Invasives avérées secondaires

regroupe des plantes naturalisées avec une répartition localisée (= plus large que précédemment). L'éradication n'est plus possible.



Ailanthé



Asters invasifs



Balsamine de l'Himalaya



Cerisier tardif



Élodée à feuilles étroites



Érable frêne



Jussie à grandes fleurs



Jussie faux-pourpier



Mousse cactus



Paspale à deux épis



Paspale à épis pauciflores



Renouée du Japon



Renouée de Sakhaline



Renouée de Bohême



Robinier faux-acacia



Solidage du Canada



Solidage géant



Vigne vierge commune

## Liste 0 Liste d'observation

regroupe des plantes naturalisées qui ont un fort caractère invasif (= un fort potentiel invasif). Il faut les gérer avant qu'elles ne deviennent une menace.



Armoise des frères Verlot



Azolla fausse-fougère



Élodée du Canada



Faux Houx



Glycérie striée



Lentille d'eau minuscule



Raisin d'Amérique



Sagittaire à larges feuilles



Sainfoin d'Espagne

## Liste A Liste d'alerte

regroupe les plantes invasives dans les régions limitrophes ou non naturalisées en Centre-Val de Loire



Faux indigo



Hélianthes invasifs



Herbe aux perruches



Herbe de la Pampa



Myriophylle hétérophylle



Noyer du Caucase



Renouée à épis nombreux

### J'ai des invasives dans mon jardin, comment faire ?

- » Ne pas transférer dans le milieu naturel des espèces exotiques : déchets verts, plantes d'aquarium, ... Une grande partie des invasions commence par le simple rejet de végétaux dans la nature.
- » Se renseigner avant d'agir ! Gérer une plante invasive peut parfois s'avérer pire que de ne rien faire. Quelle est cette espèce ? Quelles sont les techniques connues pour la gérer ? Quelles sont les choses à ne pas faire ?
- » Attention aux déchets verts (et terres contaminées par des graines ou des boutures d'invasives) : beaucoup d'invasives sont capables de reproduction à partir d'un fragment de plante. Les plantes invasives en graines ne doivent pas être mises dans le compost par ex.
- » Communiquez (diffusez cette liste !) et parlez-en autour de vous : seule une action coordonnée nous permettra de protéger la nature. La connaissance de cette liste limitera les erreurs en premier lieu : ne plantez pas ces espèces ! Les nuisances écologiques et parfois même sanitaires et économiques sont avérées en région !

Pour des conseils encore plus détaillés, télécharger le [manuel de gestion des EEE du bassin Loire-Bretagne](https://centrederesources-loirenature.com/fr/actualites-agenda/un-nouveau-manuel-de-gestion-des-especes-exotiques-envahissantes) : <https://centrederesources-loirenature.com/fr/actualites-agenda/un-nouveau-manuel-de-gestion-des-especes-exotiques-envahissantes>

EEE = espèces exotiques envahissantes